



Assemblée générale de l'ATI 2023

Renforcer le financement du développement durable

Intercontinental Hotel, Lusaka, Zambia | 20-22 Juin 2023

Funded by



Co-funded by
the European Union

Facilitated by



Contexte

La mobilisation des ressources nécessaires au financement des objectifs de développement durable (ODD) est plus urgente que jamais. La pandémie mondiale de COVID-19 a creusé l'écart entre les recettes nationales et les besoins de financement et a frappé le plus durement les membres les plus vulnérables de nos sociétés. La crise a une fois de plus mis en exergue l'importance d'augmenter les recettes nationales de manière durable et équitable afin de financer des réponses gouvernementales efficaces. Depuis son lancement en 2015, l'Addis Tax Initiative (ATI), est devenu un acteur de plus en plus important dans le domaine de la fiscalité et du développement, suscitant l'engagement de plus de soixante-dix membres pour l'implémentation de la Déclaration 2025 de l'ATI. Alors que la crise climatique demeure largement sans réponse, que de multiples conflits géopolitiques exacerbent les défis de nombreux pays et que la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie affecte les populations les plus faibles mondialement, la communauté internationale doit intensifier ses efforts pour aligner les systèmes financiers et fiscaux sur les ODD, les priorités climatiques et la promesse de ne laisser personne de côté.

Dans ce contexte, l'assemblée générale de l'ATI de 2023 est l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration 2025 de l'ATI, aux leçons tirées et aux défis qui restent à relever. Avec des représentants de plus de 70 membres de l'ATI participant à ce forum international, interactif et engageant, l'assemblée générale de l'ATI 2023 facilitera des discussions franches sur la coopération technique coordonnée et les activités de mobilisation des recettes nationales (MRN), qui sont particulièrement pertinentes pour les pays partenaires. En outre, elle guidera stratégiquement l'ATI, dans la mise en avant des besoins et priorités des membres de l'ATI et dans la consolidation de leur engagement envers chacun des quatre piliers de la Déclaration 2025 de l'ATI. L'assemblée générale de l'ATI fournira donc une opportunité inestimable pour renforcer la dynamique sous-tendant les efforts de l'ATI en faveur du financement des ODD.

Programme - Jour 1

Première journée : Renforcer l'engagement politique en faveur de la MRN et intensifier le financement du développement durable

20 Juin 2023

Heure (UTC +2)	Séances
09:00 – 09:10	Introduction <i>Modérée par Nozipho Tshabalala</i>
09:10 – 09:30	Bienvenue de la part des ATI co-directeurs et du pays hôte <i>Steve Rozner, Conseiller principal, Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID)</i> <i>Mari Khurtsidze, Chef du Département de la Politique Fiscale et Douanière, Ministère des Finances de la Géorgie.</i> <i>Nsandi Manza, Comptable général par intérim, Ministère des finances et de la planification nationale, Zambie</i>
09:30- 10:00	Allocution d'ouverture <i>Hon. Irene Ovonji-Odida,</i> <i>Membre de la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés (ICRICT) et du Panel de haut niveau Mbeki sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, mis en place par l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA-ONU) en 2012. Mme Ovonji-Odida a également fait partie du panel d'experts des Nations unies sur la responsabilité financière, la transparence et l'intégrité (panel FACTI) et a été membre de l'assemblée législative de l'Afrique de l'Est. Elle est membre de la South Centre Tax Steering Initiative ainsi que de la Pan African Lawyers IFF Task Force et est présidente du conseil d'administration du Tax Justice Network.</i>

10:00 - 11:15

Déclarations de haut niveau des membres de l'ATI

Darlington Talery, Commissaire, Impôts intérieurs, Liberia

Joseph Dokekana, Commissaire, Division des recettes intérieures, Ministère des Finances, Îles Salomon

David Mwangi, Ag. Commissaire général, Impôts intérieurs, Kenya Revenue Authority (KRA)

Babatunde Oladapo, Secrétaire exécutif, Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines (WATAF)

Chenai Mokumba, Directeur exécutif par intérim, Tax Justice Network Africa (TJNA)

Logan Wort, Secrétaire exécutif, Forum sur l'Administration Fiscale Africaine (ATAF)

Jutta Urpilainen, commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, Commission européenne

Pré-enregistrées :

Li Junhua, Sous-secrétaire général, Nations Unies

Anne Beate Tvinnereim, Ministre du Développement International, Norvège

Dr. Bärbel Kofler, Secrétaire d'Etat, Allemagne

Benjamin Diokno, Secrétaire des Finances, Philippines

Denivel Germain, Directeur général des impôts, Ministère de l'Économie et des Finances, Madagascar

Marnix van Rij, Secrétaire d'État aux Affaires Fiscales et à l'Administration Fiscale, Pays-Bas

Oscar Orué, Vice-ministre du Secrétariat d'Etat aux Impôts, Paraguay

Isobel Coleman, Administratrice adjointe de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID)

Christophe Guillhou, Directeur du développement durable, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France

Ana Patricia Muñoz, Directrice exécutive, International Budget Partnership (IBP)

Carlos Correa, Directeur exécutif, South Centre

Fati N'Zi Hassane, Directrice d'Oxfam en Afrique

Marcio Ferreira Verdi, Secrétaire exécutif, Centre Interaméricain des Administrations Fiscales (CIAT)

11:15 – 11:45

Pause-café

11:45 – 12:45

Table ronde : Mobiliser les ressources nationales dans le contexte de crises multiples

La table ronde réunira des représentants de haut niveau de l'ATI et des experts pour discuter du rôle des réformes fiscales dans la mobilisation des ressources nationales dans le contexte de crises multiples. Il sera suivi d'une séance de questions-réponses animée par un modérateur au cours de laquelle le public pourra interagir avec le panel. L'objectif ultime du panel est de renforcer l'engagement politique des membres de l'ATI sur ce sujet, en tant qu'élément clé de la mise en œuvre de la Déclaration 2025 de l'ATI.

Wilson Pritchard, directeur exécutif, Centre international pour la fiscalité et le développement (ICTD)

Anca-Maria Szigeti, Chargée de mission principale, Commission européenne

Ahtesham R. Khan, responsable de la fiscalité pour les ODD, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

David Mwangi, Ag. Commissaire général, Impôts intérieurs, Kenya Revenue Authority (KRA)

Samson Phiri, économiste principal - Fiscalité nationale et internationale, Ministère des finances et de la planification nationale (MoFNP), Zambie

12:45 – 14:00

Pause Déjeuner

14:00 – 15:30

Présentation du Rapport de suivi de l'ATI 2020

La présentation du rapport de suivi de l'ATI 2020 mettra en exergue les progrès accomplis par les pays partenaires de l'ATI et les partenaires de développement dans la réalisation des quatre engagements de la déclaration de l'ATI 2025. Le rapport de suivi de l'ATI 2020 comprend un chapitre spécial évaluant les performances des pays de l'ATI dans les trois engagements de la déclaration initiale de l'ATI. De même, la série de rapports d'experts orientera le travail de l'ATI jusqu'en 2025.

Présentation du Rapport de suivi de l'ATI 2020 par les ATI Co-Chairs

Présentation du rapport d'expert par le CIFD

Wilson Pritchard, Directeur exécutif, CIFD

Samira Rogers, Gestionnaire, Autorité fiscale nationale, Sierra Leone

Tous les membres / Modératrice

15:30 – 16:00

Pause-café

Programme - Jour 2

Deuxième journée : Les stratégies de réforme de la politique de MRN

21 Juin 2023

Heure (UTC +2)

Séances

09:00 – 11:00

Session “Spotlight” : Présentation par les membres de l’ATI des travaux pertinents récemment menés sur les questions de la MRN

Cette session permettra aux membres de l’ATI de présenter des perspectives concrètes dans le domaine de la MRN. Les pays membres de l’ATI et les organisations de soutien apporteront ainsi des contributions inestimables sous forme d’expériences et d’enseignements tirés de la mise en œuvre de réformes administratives liées à la MRN et/ou du soutien concédé pour la MRN.

Mulay Weldu Asegehegn, Ministère des Finances, Ethiopie

Abdou Namaïoua, Assistant technique du directeur général des impôts, Ministère des Finances, Niger

Babatunde Oladapo, Secrétaire exécutif, WATAF

Daniel Atwere Nuer, Head of Tax Policy Unit, Ministry of Finance, Ghana

Elysee Nyuzwenimana, Spécialiste en politique fiscale, Ministère des Finances et de la Planification Economique, Rwanda

Papa Mamadou Ndiaye, Chef de l’unité des impôts directs, Direction Générale des Impôts et Domaines, Sénégal

Varsha Singh, Responsable de la Stratégie, de la Planification et de la Coopération Internationale, ATAF

Stina Johanna Färje, Chef de projet, Agence Suédoise des Impôts

Jan-Petter Holtedahl, Conseiller principal, Agence Norvégienne de Coopération au Développement (NORAD)

Christian Hallum, Responsable de la fiscalité, Oxfam

Joseph Stead, Analyste politique principal, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Chenai Mukumba, Directeur exécutif par intérim, TJNA

Fariya Mohiuddin, Chargée de programme principale, International Budget Partnership (IBP)

Siebe Stellingwerf, Coordinateur thématique MRN, Agence de Coopération Internationale de l’Association des Municipalités Néerlandaises (VNG), en coopération avec le Ministère Néerlandais des Affaires Étrangères

<p>11:00 – 12:30</p>	<p>ATI Matchmaking Round – “Marketplace”</p> <p><i>Cette séance offrira une « marketplace » promouvant la coordination entre les partenaires de développement, les pays partenaires et les organisations de soutien.</i></p>	
<p>12:30 – 14:00</p>	<p>Pause Déjeuner</p>	
<p>14:00 – 16:00</p>	<p>Réunion du groupe consultatif 3 de l’ATI : Politiques cohérentes et coordonnées favorisant la MRN et la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) liés à la fiscalité</p> <p><i>La séance permettra de lancer, de présenter et d’échanger sur l’étude de l’ATI sur les expériences des pays partenaires en matière de lutte contre les flux financiers illicites liés à la fiscalité. Elle abordera les questions relatives à la transparence et à l’échange d’informations, à la malversation commerciale, aux prix de transfert et à la nécessité d’une coopération internationale accrue et d’un renforcement des capacités dans ce domaine. Le groupe définira des priorités et un plan de travail pour 2023-2025 afin de promouvoir la mise en œuvre de l’engagement 3 de l’ATI.</i></p> <p><i>Facilitation Secrétariat de l’ATI / Modération Co-Coordinateur Groupe Consultatif 3 de l’ATI</i></p>	<p>Réunion du groupe consultatif 4 de l’ATI : Promouvoir l’engagement des parties prenantes dans le domaine de la MRN</p> <p><i>La séance discutera de sujets sur la mise en œuvre de l’engagement 4 de l’ATI. Elle portera sur l’engagement des membres du Parlement (MP) en tant qu’acteurs clés dans la reddition des comptes et présentera les travaux en cours des membres de l’ATI ainsi que ceux d’autres acteurs concernés. En outre, la séance mettra en lumière la collaboration entre les députés et les organisations de la société civile dans la promotion de la responsabilité et ouvrira un espace de discussion. Le groupe définira des priorités et un plan de travail pour 2023-2025 afin de soutenir la mise en œuvre de l’engagement 4 de l’ATI.</i></p> <p><i>Facilitation Secrétariat de l’ATI / Modération Co-Coordinateur Groupe Consultatif 4 de l’ATI</i></p>
<p>16:00 – 16:30</p>	<p>Pause-café</p>	

16:30 - 18:00

Table ronde : Renforcer le multilatéralisme et l'inclusion dans les accords fiscaux internationaux pour améliorer la MRN dans les pays en développement

La table ronde réunira des représentants de haut niveau de l'ATI ainsi que des experts qui discuteront du rôle du multilatéralisme et de l'inclusivité dans les accords fiscaux internationaux pour renforcer la MRN dans les pays en développement. Elle sera suivie d'une séance de questions-réponses animée par un modérateur, au cours de laquelle le public pourra interagir avec le panel. L'objectif final de cette table ronde étant de renforcer l'engagement politique des membres de l'ATI sur ce sujet, en tant qu'élément clé de la mise en œuvre de la déclaration 2025 de l'ATI.

Abdul Muheet Chowdhary, Chargé de programme sénior, South Centre Tax Initiative (SCTI), South Centre

Logan Wort, Directeur exécutif, Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF)

Aart Roelofsen, Conseiller principal en politique, Unité fiscale internationale, Ministère des Finances, Pays-Bas

Hon. Irene Ovonji-Odida, Membre de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRICT)

Ben Dickinson, Chef de la division des relations mondiales et du développement, Centre de politique et d'administrations fiscales, OCDE

18:45 – 20:00

Lancement de l'étude "Green Tax Policy in Zambia" (Politique fiscale verte en Zambie)

Des représentants de haut niveau du ministère zambien des finances et de la planification nationale et d'autres parties prenantes impliquées donneront un aperçu d'une étude récente sur les mesures de réforme fiscale verte en Zambie. Cette présentation sera suivie d'une discussion ouverte et d'un échange sur la faisabilité des mesures de réforme fiscale verte dans les pays partenaires de l'ATI.

Tous les membres / Modérateur

Programme - Jour 3

Troisième jour : Échanges techniques sur des thèmes pertinents pour le domaine de la MRN

22 Juin 2023

Heure (UTC +2)	Séances	
09:00 – 12:00	<p>Séance technique 1 : Utiliser l'estimation de l'écart fiscal pour améliorer la gestion du risque de non-conformité</p> <p><i>La séance soulignera l'intérêt de l'estimation de l'écart fiscal pour un système fiscal plus efficace. Elle fournira une vue d'ensemble des points indispensables à l'estimation de l'écart fiscal, y compris l'utilité de gérer le risque de non-conformité et du benchmarking. Plus concrètement, elle présentera les différentes approches d'estimation des pays partenaires, en pourvoyant des données empiriques et des informations sur leur collaboration avec différentes organisations et partenaires de développement.</i></p> <p><i>Tous les membres / Modérateur</i></p>	<p>Séance technique 2 : Coordination du soutien prodigué en faveur de la MRN</p> <p><i>Cette séance sera consacrée à l'amélioration de la coordination et de l'appropriation par les pays du soutien à la MRN.</i></p> <p><i>Il y aura un tour de table sur les projets existants soutenus par les partenaires du développement dans différents domaines (par exemple, la numérisation, les pays fragiles, les IFF, les réformes environnementales, etc.)</i></p> <p><i>Tous les membres / Modérateur</i></p>
12:00 – 14:00	<p>Pause Déjeuner</p>	

14:00 – 18:00

Technical session 3: Fiscalité de l'économie numérisée - perspectives des pays en développement

Cette séance technique sera consacrée à la présentation et à l'évaluation des options dont disposent les pays partenaires de l'ATI pour taxer l'économie numérique, à savoir le régime du montant A dans le cadre de la solution à deux piliers de l'OCDE, le régime de l'article 12b dans le cadre du modèle de convention fiscale des Nations unies et les DST unilatérales.

Tous les membres / Modérateur

Technical session 4: Fiscalité environnementale dans les pays en développement - opportunités, défis, développements internationaux

Cette séance technique se concentrera sur la fiscalité environnementale et les mesures de réforme fiscale vertes dans les pays en développement. Les experts impliqués dans la production du manuel des Nations unies sur la taxe carbone donneront aux pays partenaires de l'ATI un aperçu des avantages et des défis de la taxe carbone, des conceptions politiques possibles ainsi que des développements internationaux tels que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières. Les expériences des pays partenaires de l'ATI et d'autres pays en développement dans l'introduction de réformes fiscales vertes compléteront la session, permettant ainsi un échange technique et un partage d'expériences.

Tous les membres / Modérateur

18:00 – 18:30

Séance de clôture de la part des ATI co-directeurs

Steve Rozner, Conseiller principal, Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

Mari Khurtsidze, Chef du département de la politique fiscale et douanière, Ministère des Finances de la Géorgie.

19:00

Dîner et activité culturelle

Organisation

L'événement est organisé et facilité par l'International Tax Compact (ITC) dans sa fonction de Secrétariat de l'ATI, financé par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et l'Union européenne (UE). La participation physique à l'assemblée générale de l'ATI 2023 se fait sur invitation uniquement et est limitée à deux représentants pour chaque pays membre. Il est possible de participer en ligne.

Toutes les sessions se dérouleront en anglais, avec interprétation simultanée en français et en espagnol.

Séance technique 1 :

Utiliser l'estimation de l'écart fiscal pour améliorer l'efficacité des administrations fiscales

Objectifs

L'écart fiscal peut être défini comme la différence entre les recettes potentielles des activités économiques sous-jacentes et les recettes réelles et se décompose en écart de conformité fiscale et politique fiscale. Estimer l'écart fiscal peut être un allié de choix des gouvernements cherchant à réduire les incertitudes au sujet de la performance réelle, à améliorer l'administration fiscale et la responsabilité de la politique fiscale et augmenter les niveaux de confiance dans l'administration fiscale, ce qui, à son tour, pourra se traduire en une amélioration volontaire de la conformité fiscale.

Cette séance technique rassemblera des représentants et des experts d'administrations fiscales, d'organisations fiscales et d'organisations internationales et aura un double objectif : (i) encourager l'échange des connaissances au sujet des méthodologies existantes en matière d'estimation de l'écart de TVA, d'impôt sur le revenu des sociétés et d'impôts sur le revenu des particuliers, les défis mais aussi les opportunités de gestion du risque de conformité et de l'évaluation de la politique fiscale et de la performance de l'administration entre les pays partenaires de l'ATI ; (ii) fournir les informations aux administrations fiscales qui souhaitent effectuer une telle estimation, y compris des expériences pratiques de pays partenaires de l'ATI sélectionnés et des partenariats potentiels d'aide technique et/ou financière dans ce but. Cette séance contribuera en dernier lieu à satisfaire à l'**Engagement 1 de l'ATI**, en particulier pour améliorer l'efficacité des administrations fiscales des pays partenaires en matière de lutte contre un comportement non conforme.

Ordre du jour

<i>Horaire</i>	<i>Élément</i>	<i>Responsable</i>
09:00	Accueil et présentation de l'ordre du jour	<i>FAFOA</i>
09:10	Analyse de l'écart fiscal : méthodologies, opportunités et défis	<i>IMF</i>
09:40	Approche de l'estimation de l'écart fiscal et possibilités de comparaison	<i>Banque Mondiale</i>
09:55	Écarts fiscaux en Zambie : estimation des écarts de TVA et d'impôt sur le revenu des sociétés à l'aide d'une approche ascendante	<i>Zambie & UNU-WIDER</i>
10:10	Q&R	<i>FAFOA</i>
10:20	Pause-café	
10:40	Estimation de l'écart de TVA/impôt sur le revenu des sociétés/impôt sur le revenu des particuliers : Cas nationaux et groupes de discussion	<i>Kenya & Paraguay</i>
11:40	Le lien entre la gestion du risque de conformité (GRC) et l'écart fiscal	<i>FAFOA</i>
11:50	Observations finales et étapes suivantes	<i>FAFOA</i>

Séance technique 2 :

Phase de coordination de l'assistance MRN

Objectifs

En 2015, les partenaires de développement se sont engagés à doubler leur financement de la mobilisation des recettes nationales (MRN) par le biais de l'Addis Tax Initiative (ATI), en reconnaissant l'importance de la MRN pour atteindre les Objectifs de développement durables (ODD). Lors du lancement de la Déclaration 2025 de l'ATI en 2021, cet engagement a été renouvelé et les partenaires de développement de l'ATI se sont collectivement engagés à « maintenir ou dépasser le niveau cible mondial de 2020 (441,1 millions de dollars) de coopération dans le domaine de la MRN pour les réformes fiscales prises en charge par les pays ». Alors que le financement de la MRN se renforce, la probabilité de chevauchements et d'approches contradictoires parmi les partenaires de développement augmente et il peut être plus difficile pour les pays partenaires d'aligner l'aide des donateurs avec leurs propres besoins et priorités.

L'objectif de cette séance technique est d'offrir un forum de discussion sur l'état actuel de l'aide à la MRN et sur les lacunes existantes dans des domaines essentiels. En encourageant une occasion de coordination des donateurs, la séance exposera les projets existants et définira les actions d'amélioration de la coordination de l'aide à la MRN. Enfin, la séance cherchera à encourager une action plus efficace et coordonnée pour aider la MRN dans les pays partenaires et avancer en matière d'ODD.

Ordre du jour

Horaire	Élément	Responsable
09:00	Accueil et introduction	Steve Rozner , United States Agency for International Cooperation (USAID)

Phase de discussion : besoins et opportunités en développement de compétences

09:05	Présentation des résultats de l'enquête d'évaluation des besoins des pays partenaires de l'ATI	<i>Secrétariat de l'ATI</i>
09:10	Phase de discussion : projets de développement des compétences et besoins des pays partenaires de l'ATI	<i>Tous les membres</i>
<i>Améliorer la coordination entre les donateurs</i>		
09:30	Coordination de l'aide des donateurs sur la base d'un plan de réforme des recettes nationales : l'expérience du Liberia	<i>Darlington Talery,</i> <i>Commissaire, Liberia Revenue Authority (LRA)</i>
09:40	Expériences d'une appropriation par le pays et d'une coordination de l'aide à la MRN efficaces dans les pays partenaires : Numérisation de l'administration fiscale en Zambie Unité de gestion des donateurs de la Ghana Revenue Authority (GRA)	<i>Dingani Banda,</i> <i>Commissaire général, Zambie</i> <i>Isaac Kobina Amoako,</i> <i>Directeur de l'unité de gestion des projets, Bureau de la transformation, GRA</i>
10:00	Q&R	<i>Tous les membres</i>
10:20	Presentation: "Team Europe Initiative"	<i>Anca-Maria Szigeti,</i> <i>Commission Européenne</i>
10:30	Q&R	<i>Tous les membres</i>
10:40	Pause-café	
11:00	Groupe de discussion : Améliorer la coordination entre les donateurs et aide dans les domaines critiques	<i>Varsha Singh,</i> <i>ATAF</i> <i>Mari Khurtsidze,</i> <i>Ministre des finances, Géorgie</i> <i>Elysee Nyuzwenimana,</i> <i>Ministre des finances, Rwanda</i> <i>Antonia Strachey,</i> <i>FCDO, Royaume-Uni</i>
11:30	Discussion ouverte	<i>Tous les membres</i>
11:55	Conclusions	

Séance technique 3 :

Comment taxer l'économie numérique : points de vue des pays en voie de développement

Objectifs

Cette séance technique sera consacrée à un examen approfondi des coûts et des avantages associés aux différentes options disponibles pour s'attaquer à l'imposition de l'économie numérique afin de mieux déterminer ce qui est approprié à chaque pays. Ces options comprennent le régime Amount A dans le cadre de la Solution reposant sur deux piliers de l'OCDE, le régime de l'Article 12b de la Convention fiscale modèle des Nations Unies et des mesures unilatérales comme les Taxes de service numérique, la Présence économique significative et les approches jugées bénéfiques. L'objectif de la séance est de présenter et d'échanger ensuite au sujet des options déjà mises en place par les pays partenaires de l'ATI d'une façon technique afin que les autres membres acquièrent une compréhension leur permettant de prendre une décision éclairée.

Ordre du jour

<i>Horaire</i>	<i>Élément</i>	<i>Responsable</i>
14:00	Accueil et introduction	<i>Coordinateurs de l'ATI & Secrétariat de l'ATI</i>
14:10	Aperçu des options disponibles (Amount A, Article 12B, DST, SEP, Approches jugées bénéfiques)	<i>South Centre</i>
14:30	Présentation d'une approche d'estimation potentiel coût-bénéfice, incluant les résultats estimés des Régimes Amount A et Article 12B pour les pays partenaires de l'ATI	<i>South Centre</i>
15:10	Taxes de service numérique et Régime de l'Article 12b : Expériences nationales du Pakistan	<i>Pakistan</i>
15:40	Pause-café	
16:00	Taxes de service numérique : Expériences nationales du Kenya	<i>Kenya</i>
16:30	Séances de groupe comprenant des présentations	<i>Tous les membres</i>
17:30	Dialogue libre	<i>Tous les membres</i>

Séance technique 4 :

Fiscalité environnementale et tarification du carbone dans les pays à revenus faibles et moyens

Objectifs

En ligne avec l'engagement des membres de l'ATI à lutter contre le changement climatique et à protéger l'environnement repris dans la Déclaration 2025 de l'ATI, cette séance technique a pour objectif de fournir **une plateforme technique de contribution et d'échange au sujet de la fiscalité du carbone et des mesures de réforme fiscale écologique plus larges.**

La première partie de la séance offrira un aperçu des avantages, des défis et des aspects pratiques de la mise en place de taxes carbone dans les pays en voie de développement et se penchera sur ses éléments essentiels. Cette partie rassemblera les contributions du Subcommittee on Environmental Taxation Issues des Nations Unies, de la Coalition of Finance Ministers for Climate Action et d'un large espace permettant de se pencher sur des sujets secondaires spécifiques lors de séances de groupe interactives.

La deuxième partie ira au-delà en se penchant sur la fiscalité environnementale de façon générale. Les experts universitaires et les praticiens apporteront leurs contributions sur les différents défis environnementaux et sur les options de politique fiscale qui existent pour y faire face. Ces contributions seront suivies de séances de groupe interactives au cours desquelles les participants auront l'opportunité d'analyser et de discuter de différentes études de cas sur les bonnes pratiques en matière de fiscalité environnementale.

Un des objectifs de la séance technique 4 de l'Assemblée générale de l'ATI 2023 consiste à fournir aux membres de l'ATI un aperçu général des avantages et des défis de la fiscalité carbone et de la façon de les aborder, en discutant de l'élaboration de politiques efficaces, en échangeant

des informations en matière d'options politiques et de bonnes pratiques pour une fiscalité environnementale élargie, en permettant le partage des expériences et en améliorant l'importance et la reconnaissance des mesures fiscales écologiques dans le cadre de l'ATI.

Ordre du jour

Horaire	Élément	Responsable
14:00	Accueil, introductions et présentation de l'ordre du jour	<i>Jacqueline Cottrell</i>
14:10	Présentation du UN Handbook on Carbon Taxation for Developing Countries	<i>Susanne Åkerfeldt</i>
14:40	Présentation de la Coalition of Finance Ministers for Climate Action	<i>Michalli Harmsen</i>
14:50	Séances de groupe interactives - Approfondissement : De quoi faut-il tenir compte lorsque l'on élabore des taxes carbone ? <i>Sujets abordés : implications distributionnelles, acceptabilité du public, combinaison avec d'autres instruments politiques et la compétitivité.</i>	<i>Susanne Åkerfeldt, Jacqueline Cottrell, Stefan Weishaar, Stephanus van Zyl</i>
15:45	Pause-café	
16:00	Présentation des questions de fiscalité environnementale sur la base du contenu du Handbook on Environmental Taxation de l'ATAF <i>Études de cas : Fiscalité de l'utilisation du plastique en Afrique du Sud, Irlande et Rwanda.</i>	<i>Jacqueline Cottrell, Stephanus van Zyl</i>
16:45	Séances de groupe interactives : Défis environnementaux et options de politique fiscales faisables <i>Sujets abordés : Déforestation, utilisation du plastique, pollution de l'air, pollution agricole.</i>	<i>Susanne Åkerfeldt, Jacqueline Cottrell, Stefan Weishaar, Stephanus van Zyl</i>
17:30	Résumé, initiatives pertinentes, prochaines étapes pour un flux de travail de l'ATI sur la fiscalité environnementale et conclusion	<i>Jacqueline Cottrell</i>



Find us online
www.addistaxinitiative.net

#ATIGeneralAssembly

Funded by



Co-funded by
the European Union

Facilitated by

